

Accueil Urbanisme

De: danielle micol <bdmicol@yahoo.fr>
Envoyé: jeudi 26 avril 2018 20:13
À: Accueil Urbanisme
Objet: Demande changement PLU pour CS 65 et CS 67
Pièces jointes: Pièce 1.jpg; Pièce 2.JPG

E74

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je, soussignée Madame Danielle MICOL née LAMBERT copropriétaire avec mes sœurs (Fabienne SEGUY et Hélène LOVELL) et belle-sœur (Dominique LAMBERT) des parcelles CS 65 et CS 67 classées agricoles demande le reclassement de ces parcelles en zone constructible.

Ce terrain a été acheté en 1964 par mes parents , il était constructible et l'a été jusqu'en 1986.
Ce terrain mesure 4260 m2, il est sans richesse naturelle (il reste 6 oliviers) et n'a plus aucun intérêt agricole car il est maintenant en pleine zone résidentielle . Voir pièce jointe numéro 1.
Il est entouré de villas (dont un certain nombre avec piscine): parcelles 66 - 69 - 209 - 361 -355 - 359 - 121

Voir pièce jointe numéro 2.

Le quartier est alimenté en eau, électricité (câbles survolant le terrain) et téléphone.
Il est desservi par la voirie publique et il y a un arrêt de bus devant le terrain.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir mes salutations les meilleures.

Danielle MICOL.



57 Chemin de Peyloubet

© 2017 Google

Google Earth

2004

43°39'48.79"N 6°57'12.40"E élév. 233 m altitude 39

